

EPIGRAPHICA

Fondata nel 1939 da ARISTIDE CALDERINI
Pubblicazione semestrale

Direzione: Giancarlo SUSINI, Responsabile;
Angela DONATI, Condirettore;
Alda CALBI, Redattore.

Hanno cooperato inoltre:
Anna Maria ALDROVANDI, Maria BOLLINI, Francesca CENERINI,
Valeria CICALA, Paola GIACOMINI, Milena ZACCHI

Si prega di inviare i testi proposti per la pubblicazione
e le opere per recensione
alla DIREZIONE DI « EPIGRAPHICA »
40123 BOLOGNA - Via Testoni, 8

Le norme redazionali sono riassunte a p. 3 di copertina

Amministrazione: FRATELLI LEGA EDITORI
48018 FAENZA (Italia) - Corso Mazzini, 33 - Telef. (0546) 21060

Abbonamento annuo: per l'Italia L. 42.000; per l'estero \$ 40
Annata arretrata: per l'Italia L. 50.000; per l'estero \$ 50
Collezione completa, dal vol. I (1939) al vol. XLIII (1981)
(il fasc. 2-3 del vol. III, 1941, solo in fotocopia)
prezzo speciale à forfait: per l'Italia L. 1.100.000; per l'estero \$ 1.700

Per i versamenti servirsi di vaglia internazionale
o del conto corrente postale n. 14907489 intestato a: Fratelli Lega Editori

La rivista concede agli Autori 25 estratti gratuiti. Gli Autori delle recensioni
ricevono 20 estratti gratuiti; altri due estratti vengono inviati agli Autori
delle opere recensite e due agli Editori delle medesime. Eventuali richieste
di estratti supplementari a pagamento vanno rivolte all'Amministrazione.

I testi da pubblicare devono avere forma definitiva: le spese per correzioni o
aggiunte diverse dalla semplice rettifica tipografica sono addebitate all'Autore.

Autorizzazione del Tribunale di Ravenna n. 586 del 15 marzo 1974

EPIGRAPHICA

RIVISTA ITALIANA
DI EPIGRAFIA

XLIV, 1-2
1982



FRATELLI LEGA EDITORI
FAENZA

13 71 0503
86

141 XL

2443

NOUVELLES DE L'A.I.E.G.L.

Association Internationale d'Epigraphie Grecque et Latine

Président: G. Mihailov; *Vice-président:* G. C. Susini; *Secrétaire général:* M. Le Glay; *Secrétaire général adjoint:* O. Masson; *Trésorier:* P. Ducrey; *Vérificateurs aux comptes:* M. Corbier, A. Donati; *Comité:* A. Beschtaouch, J. Bingen, J. Ebert, A. S. Hall, J. Kolendo, A. Mócsy, S. Panciera, D. Peppas-Delmousou, I. Piso, H. W. Pleket, D. Rendić-Miočević, H. Solin, R. Stroud.

* * *

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.I.E.G.L., RÉUNIE À ATHÈNES, À L'OCCASION DU VIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'EPIGRAPHIE GRECQUE ET LATINE, VENDREDI 8 OCTOBRE 1982, À 8H. 15, AU GRAND AMPHITHÉÂTRE.

Ordre du jour

1. Constitution de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport du Président.
3. Rapport du Secrétaire général.
4. Rapport du Trésorier.
5. Discussion et vote sur les trois Rapports.
6. Fixation de la cotisation. Proposition de subventions à « L'Année Epigraphique » et au *SEG*.
7. Rapport du Délégué de l'A.I.E.G.L. à l'Assemblée générale de la F.I.E.C. (Fédération Internationale des Etudes Classiques).
8. Nouvelles de « L'Année Epigraphique », d'« Epigraphica » et du *SEG*.
9. Projet de modification des Statuts.
10. Elections du Bureau, du Comité de l'A.I.E.G.L. et de deux vérificateurs aux comptes.
11. Propositions individuelles et questions diverses.

I. Constitution de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour.

Malgré l'heure matinale, un nombre important de congressistes s'est trouvé réuni dans le Grand Amphithéâtre, mis à la disposition de l'Asso-

ciation par le Comité organisateur du Congrès. La séance est déclarée ouverte par le Président G. Mihailov, qui donne la parole au Secrétaire général pour un rappel du règlement, selon lequel seuls peuvent participer aux votes les membres de l'Association qui ont au moins une fois payé leur cotisation ou qui ont été libérés de ce versement. Cela dit, tous les participants présents sont évidemment les bienvenus et leurs avis sont sollicités sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour. Celui-ci est proposé et intégralement adopté.

II. Rapport du Président (G. MIHAILOV).

Le présent rapport concerne la période entre les deux Assemblées générales de l'Association, celle qui a eu lieu le 13 septembre 1977 à Constantza, à l'occasion du VII^e Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine, et celle à laquelle nous participons aujourd'hui. Étant donné que le Bureau de l'Association a régulièrement tenu MM. les membres de l'Association au courant de ses activités et de tout qui concernait l'Association et l'épigraphie en général par des lettres circulaires et par la rubrique annuelle « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. » dans la revue « Epigraphica » (1), ce rapport sera relativement bref. Une autre raison de sa brièveté est qu'il sera complété par les rapports du Secrétaire général, le Professeur Marcel Le Glay, et du Trésorier, le Professeur Pierre Ducrey.

L'Assemblée générale à Constantza a élu: Président: G. Mihailov; Vice-président: J. Bingen; Secrétaire général: H.-G. Pflaum; Secrétaire général adjoint: M. Le Glay; Trésorier: P. Ducrey; Comité: A. Beschouch, H. Daicoviciu, Ch. Habicht, A. S. Hall, J. Ebert (2), T. Kotula, A. Mócsy, Ph. Petzas, H. W. Pleket, D. Rendić-Miočević, R. Stroud, G. C. Susini.

Hélas, notre Secrétaire général n'est plus parmi nous. Le cher ami et collègue, le maître incontestable de l'épigraphie latine, qui a formé par sa direction un grand nombre de jeunes savants et a laissé une mine inépuisable de savoir dans ses travaux et un exemple de méthode à suivre, Hans-Georg Pflaum, est décédé le 26 décembre 1979. Avec sa mort, l'Association a perdu un de ses piliers — sans son appui, son activité et son dévouement, il n'y aurait pas eu d'Association. Le Bureau a déjà exprimé sa tristesse dans « Epigraphica », XLII (1980), p. 231, et le Professeur M. Le Glay a fait l'hommage de sa mémoire (ibid., pp. 212-218), où il a évoqué le caractère de cet humaniste et décrit l'oeuvre de ce savant exemplaire, une bibliographie ajoutée à la fin comprenant une liste de quelque 240 travaux scientifiques. Mais son souvenir se perpétuera grâce aux efforts et au dévouement de ses amis M. Le Glay et A. Chastagnol

(1) « Epigraphica », XL (1978), pp. 247-254; XLI (1979), pp. 199-203; XLII (1980), pp. 231-234; XLIII (1981), pp. 279-286 (voy. également XXXIX, 1977, pp. 184-185).

(2) Nous avons déjà présenté nos excuses à Mr. Ebert, dont le nom a été remplacé dans certains volumes d'« Epigraphica » par inadvertance de H.-G. Pflaum par celui de Mr. J. Irmscher.

qui ont réussi de créer un Centre d'Information et de Documentation (C.I.D.) *Année Epigraphique - Fonds Pflaum*, réalisé et soutenu par le C.N.R.S. français. Il est du devoir de tous les épigraphistes d'aider d'une façon ou d'une autre ce nouveau centre et de répondre à l'appel de ses fondateurs (3). En tant que Président de l'Association, j'ai été touché par ce désastre, mais je l'étais également à titre personnel — permettez moi ici cette faiblesse — par la perte d'un vieil et fidèle ami de quarante ans. Notre amitié n'a été jamais ombragée, à aucun moment. A l'ouverture du Colloque Borghesi à Bologne et du Colloque sur l'Ordre sénatorial à Rome, j'ai exprimé, au nom de l'Association et des participants, notre tristesse que la place de l'ami et du savant Pflaum reste vide et que nous soyons privés de son savoir dans nos travaux. Mais il appartient surtout à notre Assemblée générale de rendre hommage à la mémoire de notre premier Secrétaire général.

Dans ces tristes circonstances, nous avons eu la chance d'avoir à nos côtés comme Secrétaire général adjoint notre ami Marcel Le Glay. Je voudrais vous rappeler que, vu la santé et les lourdes occupations de Pflaum, le Comité ad hoc avait déjà coopté M. Le Glay, en octobre 1975, comme Secrétaire adjoint (4), et depuis il participe le plus activement au travail de l'Association. Après le décès de Pflaum, c'est lui qui lui a succédé et qui assume maintenant les fonctions du Secrétaire général, et elles ne sont point des plus légères. Mais il serait injuste de passer sous silence les mérites de Mme Mireille Corbier et de Mme Monique Dondin-Payre qui ont répondu de la façon la plus aimable et désintéressée à notre appel d'aider le Secrétaire général, si bien qu'actuellement notre Association peut se réjouir d'avoir un secrétariat dévoué et efficace. Permettez moi d'exprimer notre gratitude à Mmes Corbier et Dondin-Payre. Cependant l'efficacité du Secrétariat n'aurait pas été possible sans l'accueil favorable de la revue « Epigraphica », dont les dirigeants, les Professeurs Giancarlo Susini, Angela Donati et Alda Calbi ont bien voulu ouvrir la rubrique « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. ». Nous leur exprimons encore une fois notre reconnaissance, tout en ayant le sentiment que « Epigraphica » est un de nos organes. Mais ce n'est pas tout: la Direction de la revue envoie déjà à tous les membres de l'Association des tirés-à-part des « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. ».

Pendant le mandat quinquennal, les membres du Bureau communiquaient régulièrement entre eux par correspondance et se sont réunis quatre fois. La première fois c'était immédiatement après les élections à Constantza même, où l'on a échangé des idées sur la future activité et plus précisément sur les projets de colloques et de tables rondes.

La seconde fois les membres du Bureau se sont réunis le 15 novembre 1979 à Paris, au domicile de H.-G. Pflaum, où seul M. Ducrey n'a pas pu se rendre. Le Président a informé le Bureau qu'à la 17^e Assemblée générale de la F.I.E.C. qui a eu lieu le 1^{er} septembre 1979 à Budapest,

(3) « Epigraphica », XLIII (1981), pp. 279-280.

(4) « Epigraphica », XL (1978), p. 249.

le Secrétaire général de la F.I.E.C., le Prof. Pachoud, a annoncé la fusion de l'Association Internationale d'Épigraphie Latine (A.I.E.L.) dans l'Association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine (A.I.E.G.L.). A l'Assemblée générale de la F.I.E.C., notre Association a été représentée par son Président G. Mihailov (5). De cette façon, le souhait de l'Assemblée générale de la F.I.E.C. tenue à Madrid le 15 août 1974 que l'A.I.E.L. et l'A.I.E.G.L. fusionnent, et la décision de notre Assemblée générale de Constantza, votée à l'unanimité, de proposer à l'A.I.E.L. cette fusion (6), sont réalisés et à ce moment il n'existe qu'une seule Association, la nôtre (7).

Le Professeur Pierre Wuilleumier qui avait créé en commun avec H.-G. Pflaum en 1963 l'A.I.E.L. et avait été élu pour la présider à titre d'Administrateur général, n'est plus de ce monde: il est mort subitement peu avant son ami, le 20 novembre 1979. Il est juste d'évoquer ici son souvenir, de rappeler ses grands mérites dans le domaine épigraphique et de souligner tout particulièrement qu'il avait fait partie entre 1966 et 1973 de l'équipe de rédaction de « L'Année Epigraphique ».

L'Association a subi d'autres pertes: nous avons perdu nos membres J. Oliver, H. Dell, J. Mladenova et B. Sultov. Je me permets de vous inviter de rendre hommage à la mémoire de tous ceux que la mort a arrachés de nos rangs, en nous levant et en gardant pour un moment le silence.

A la même réunion de Paris, nous avons discuté du projet — cher au cœur de Pflaum — d'un colloque « Epigraphie et Ordre sénatorial ». Le Secrétaire général s'est mis en rapport direct avec nos collègues italiens et les autorités respectives pour la réalisation du colloque. Le Président a informé le Bureau du programme des « Semaines Philippopolitaines » de Plovdiv en octobre 1980, dont la première partie fut organisée avec le concours de notre Association. Comme dernier point, le Bureau a pris la décision d'accorder son patronage au Colloque Bartolomeo Borghesi.

La troisième réunion du Bureau a eu lieu à Plovdiv le 4 octobre 1980, à l'hôtel Trimontium (pendant les « Semaines Philippopolitaines ») — hélas, sans Pflaum, — avec la participation de G. C. Susini et D. Rendić-Miočević, membres du Comité. Les questions qui concernent la vie de l'Association ont été examinées, notamment la question des cotisations et la révision des Statuts. Le Bureau a prié Mr. Ducrey de consulter un juriste spécialiste en la matière et d'informer le Bureau du résultat de

(5) « Epigraphica », XLI (1979), p. 200 et XLII (1980), p. 232.

(6) « Epigraphica », XL (1978), p. 247.

(7) « Epigraphica », XLI (1979), p. 200: « A l'Assemblée générale de la F.I.E.C. qui a eu lieu à Budapest le 1^{er} septembre 1979, le Secrétaire général de la Fédération a annoncé la fusion de l'Association Internationale d'Épigraphie Latine dans l'Association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine. Le Secrétaire général [de la F.I.E.C.] a fait part de la lettre suivante adressée à lui par M. Pierre Wuilleumier: « Monsieur le Professeur et cher Collègue, en réponse de votre lettre du 26 avril 1979, je vous précise que l'Association Internationale d'Épigraphie Latine (A.I.E.L.), créée par mes soins en 1963, a été remplacée par la nouvelle Association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine au Congrès de Constantza en septembre 1977 et qui, de ce fait, son fonctionnement et son affiliation à la F.I.E.C. ont cessé depuis le début de 1978 ».

cette consultation. Enfin, étant donné que personne n'avait de nouvelles sur le VIII^e Congrès épigraphique à Athènes, on a trouvé opportun d'adresser à ce sujet une lettre au Ministre de la Culture de la Grèce, Mr. Tripanis, avec une copie au Directeur des Antiquités, Mr. Yalouris. Nous sommes reconnaissants aux Autorités grecques d'avoir pris acte de cette lettre.

La quatrième réunion du Bureau n'a pas eu lieu à San Marino, comme il était prévu (8), mais à Bologne, le 9 mai 1981, à l'hôtel Palace, où le Prof. P. Ducrey n'a pas pu venir, mais en revanche nous avons eu l'assistance du Professeur G. C. Susini, membre du Comité. On a discuté sur les propositions de Mr. Ducrey concernant les corrections et les additions aux Statuts. Le Président a exprimé l'opinion que du point de vue juridique il ne faut ajouter qu'un seul et dernier article concernant la dissolution de l'Association. Le Bureau a approuvé la décision du Président, prise après consultation épistolaire avec le Secrétaire général M. Le Glay, d'accorder le patronage de l'Association à la Table ronde internationale « Epigraphie hispanique », organisée à Bordeaux par le Centre Pierre Paris en décembre 1981.

Le Secrétaire général et le Président se sont rencontrés aussi le 25 mai 1981 à Paris et pendant la Table ronde à Bordeaux en décembre 1981. A ces occasions, ils ont fait le bilan de l'activité de l'Association et ont échangé des idées pour le futur travail.

Le Président et le Secrétaire général expriment leurs profonds regrets de ne pas avoir pu convoquer avant ce congrès même une seule fois le Comité de l'Association faute de moyens financiers, et ils voudraient croire que le Comité sera sensible à cet argument et les excusera.

L'activité scientifique.

1° - La première partie des « Semaines Philippopolitaines de l'histoire et de la culture thrace » à Plovdiv, qui s'organisent par le Ministère de la Culture, l'Institut de thracologie et le Conseil municipal populaire de la ville de Plovdiv et se trouvent sous l'égide de la Commission de la R. P. Bulgarie pour UNESCO, a été organisé avec le concours de notre Association sur un plan international, du 3 au 4 octobre 1980. Le thème général était « La Thrace et les États thraces et le monde étranger (l'épigraphie, la numismatique, la papyrologie et l'histoire) » (9). Les rapports des participants, sous invitation, paraîtrons dans « Pulpudeva 4 », dont la parution est attendue ces jours-ci (pour les V^{es} Semaines Philippopolitaines qui ont lieu presque au même moment que le Congrès épigraphique). A la fin, le 7 octobre, s'est tenue une « Table ronde sur les instruments de travail se rapportant à la Thrace et aux territoires voisins dans les

(8) « Epigraphica », XLII (1980), p. 232.

(9) Voy. le programme préliminaire dans « Epigraphica », XLI (1979), pp. 201-202.

domaines de l'épigraphie, de la numismatique, de la papyrologie et des sources littéraires » (10).

2° - Le « Colloque international A.I.E.G.L. à l'occasion du II^e centenaire de Bartolomeo Borghesi » a été organisé sous le haut patronage du Président de la République italienne et des Capitani Reggenti de la République de San Marino, du 8 au 12 mai 1981, à Bologne - Savignano sul Rubicone - Rimini et San Marino par la Scuola di Epigrafia e Storia Antica della Università di Bologna, de la Rubiconia Accademia dei Filopatri, de la Società di Studi Romagnoli et de la République de San Marino. Son succès exclusif est dû à l'équipe dirigée d'une façon impeccable par les Professeur Giancarlo Susini et Angela Donati. Les Actes qui sont devenus colossaux, sont déjà imprimés, avant le terme prévu vers la fin de l'année (11).

3° - Le « Colloque international A.I.E.G.L. sur l'Épigraphie et l'Ordre sénatorial » a été organisé du 14 au 19 mai 1981 à Rome par l'Istituto di Epigrafia e Antichità Romane dell'Università di Roma, assisté par l'École Française de Rome, avec la contribution de l'Université de Rome, du C.N.R. italien, du C.N.R.S. et du Ministère des Affaires Étrangères de France. L'équipe dirigée par le Professeur Silvio Panciera s'est brillamment acquitté de cette lourde tâche et les Actes qui comprennent trois volumes impressionnants paraîtront bientôt; ils seront un instrument de travail dont on ne pourra désormais se passer (12).

4° - La « Table ronde internationale du C.N.R.S. Épigraphie hispanique: Problèmes de méthodes et d'édition », organisée par le Centre Pierre Paris de l'Université de Bordeaux III avec la collaboration de l'Université autonome de Barcelone et sous les auspices de l'A.I.E.G.L., a eu lieu à Bordeaux les 8, 9 et 10 décembre 1981. Les travaux ont été organisés par le Professeur Robert Etienne, assisté de ses collaborateurs, d'une manière particulièrement systématique et efficace. Les Actes qui sont sous presse et paraîtront au début de 1983, constitueront également un précieux instrument de travail et serviront d'exemple à suivre pour d'autres régions du monde antique (13).

Pendant ces quatre rencontres, ont eu lieu d'autres manifestations scientifiques réservées aux participants: une excursion à Augusta Traiana, un tour de 4 jours en Bulgarie, l'inauguration du nouveau musée à Rimini, honorée par la présence du Ministre de la Culture, l'inauguration du nouveau Museo ex-Lateranense au Vatican, des expositions de livres à Plovdiv, Rome et Bordeaux, une visite à Tivoli, des visites de musées et de monuments historiques à Plovdiv et à Bordeaux et pendant le Colloque Borghesi dont les séances se sont tenues successivement à Bologne, à Savignano et, par Rimini, à San Marino dans des conditions qui sortaient

(10) La minute est publiée dans « Epigraphica », XLIII (1981), pp. 280-284.

(11) Voy. la notice dans « Epigraphica », XLIII (1981), pp. 284-285.

(12) Voy. la notice dans « Epigraphica », XLIII (1981), p. 285.

(13) Voy. la notice dans « Epigraphica », XLIII (1981), pp. 285-286.

de l'ordinaire, et sans oublier les nombreuses réceptions, concerts et spectacles, déjeuners et dîners agréables, par lesquels les autorités officielles respectives ont voulu honorer les participants de ces manifestations.

Nous exprimons nos vifs et cordiaux remerciements aux initiateurs de tous ces colloques pour leur habileté à organiser les travaux de façon efficace et pour leur hospitalité chaleureuse et amicale, aussi bien qu'aux participants pour leurs contributions scientifiques et pour leur obligeance à ce soumettre volontiers à une discipline qui facilitait la tâche ingrate des hôtes.

Naturellement il n'est pas possible dans un rapport comme celui-ci de vous informer d'une manière détaillée des programmes, des rapports, des interventions, des discussions qui ont eu lieu, des conclusions qui en ont été tirées, etc., mais bientôt, après la parution de tous les Actes, vous vous rendrez compte vous-mêmes de l'énorme et utile travail qui a été exécuté et des immenses efforts qui ont été nécessaires. Les Actes en mains, les épigraphistes se rendront également compte que l'Association, dont la fondation a été retardée pendant des années à cause du pessimisme de certains épigraphistes et qui se heurtait durant les quelques premières années de son existence à l'indifférence ou à la méfiance et l'incompréhension d'un nombre de collègues, a réussi à surmonter beaucoup de difficultés et à démontrer qu'elle peut être utile à la science. Il est assez significatif en ce sens que parmi les participants des colloques et des tables rondes et même dans leurs comités d'honneur figurent les noms d'épigraphistes qui ne sont pas membres de l'Association, ce qui nous est extrêmement agréable et renforce notre espoir pour l'avenir.

Le Bureau a essayé de penser en prospective. Pour le moment, je peux vous informer que trois colloques ont été proposés: sur le culte impérial par le Professeur M. Torelli à Pérouse, sur l'épigraphie et la vie municipale par le Professeur A. Beschouch en Tunisie, et sur les cultes et la société en Occident, qui sera réalisé par les Universités de Madrid et de Barcelone. Les deux premiers colloques ont été annoncés à la séance de clôture du Colloque sénatorial à Rome et la décision pour le troisième a été prise à Athènes. C'est un héritage encourageant pour le Bureau et le Comité que vous élirez aujourd'hui.

Je ne veux pas parler de « L'Année Épigraphique », dont vous informera le Professeur M. Le Glay, ni du *Supplementum Epigraphicum Graecum* qui a été objet de la communication du Professeur H. W. Pleket. Mais je ne veux pas manquer l'occasion de souligner encore une fois quelle grande importance a « Epigraphica » aussi bien pour l'Association que pour la science épigraphique en général.

Certains de nous se reverront sans doute à diverses occasions — colloques, tables rondes, autres manifestations scientifiques, — mais l'Assemblée générale se réunira dans cinq ans. Voilà pourquoi je me permets d'inviter cet organe suprême, après avoir écouté ce rapport et les deux rapports qui suivent, non seulement à exprimer son opinion sur l'activité exposée, mais aussi à donner des directives ou à faire des suggestions pour le travail à accomplir pendant les cinq années qui viennent.

III. *Rapport du Secrétaire général* (M. LE GLAY).

Monsieur le Président, mes chers Collègues.

On attribue tantôt à Talleyrand, tantôt à Fouché ce mot affreux: « La parole n'a été donnée à l'homme que pour lui permettre de déguiser sa pensée ». N'étant ni Talleyrand, ni Fouché, je vais essayer de vous présenter un rapport honnête, qui ne cachera ni les aspects positifs, ni les côtés négatif de l'activité du Secrétariat général de notre Association. Le rapport comportera deux parties: un bilan de l'activité passée (entre les deux congrès de 1977 et de 1982), que vous êtes dès maintenant invités à examiner dans le détail et à critiquer, le cas échéant, tout à l'heure, ensuite un exposé des projets pour l'avenir proche et lointain, qu'il vous appartiendra d'enrichir par des suggestions, que je souhaite nombreuses.

Mais permettez-moi d'abord de remercier très vivement les organisateurs du VIII^e Congrès international — et je pense bien sûr tout d'abord à Mme D. Peppas-Delmousou — pour avoir répondu favorablement à notre suggestion d'intégrer la réunion de notre Assemblée générale au programme des séances du Congrès. En lui réservant le plein jour d'une belle matinée, nos collègues grecs ont voulu reconnaître l'intérêt et l'importance de l'A.I.E.G.L., souligner leur attachement aux objectifs qu'elle s'est fixés et proclamer leur confiance dans l'avenir de l'Association. Je tenais à leur dire notre reconnaissance.

Pour dresser le *bilan d'activité quinquennale*, je voudrais me fonder sur l'article 2 de nos statuts: « Buts. L'association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine a pour but de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine ». En particulier elle se propose quatre objectifs. Voyons dans quelle mesure il y a été répondu. Notre Président a déjà fourni des éléments de réponses. Je tâcherai d'éviter les répétitions et d'apporter quelques précisions.

L'Association se propose:

1° - « De renforcer les rapports des chercheurs entre eux et de l'A.I.E.G.L. avec d'autres Associations concernées ». Pour cela, trois choses ont été faites. D'abord l'organisation d'un Secrétariat, qui fonctionne actuellement 9, rue Malher à Paris, 75004, conformément à une décision prise au moment de la fusion de l'Association Internationale d'Épigraphie Latine au sein de l'A.I.E.G.L., décision selon laquelle le Secrétariat général est fixé à Paris. Il fonctionne grâce au dévouement de Mmes M. Corbier et M. Dondin-Payre et au prix d'un assez gros travail. Son fonctionnement peut et doit être amélioré. C'est l'un des tout premiers projets que j'évoquerai tout à l'heure.

Une de ses tâches est de répondre aux demandes de renseignements de caractère administratif et scientifique. Les premières n'ont pas manqué; il me semble que les réponses ont été, dans l'ensemble, satisfaisantes. Mais je dois dire que l'une de mes grandes satisfactions a été de pouvoir, à maintes reprises, mettre en relations des collègues qui dans leurs recherches avaient besoin d'informations ou de documentation scientifique. Je souhaite pouvoir à l'avenir développer ce type de correspondance.

Ce sera d'autant plus facile qu'ont été posées les bases d'une large

information commune. Grâce à nos collègues de Bologne, à qui le Président Mihailov a rendu un juste hommage, la revue « Epigraphica » a ouvert largement ses colonnes aux « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. » qui, imprimées, ont très avantageusement remplacé les feuillets ronéotypés de nos modestes débuts. Envoyées sous forme de tiré-à-part à tous les membres de l'Association qui ont, au moins une fois, acquitté leur cotisation (ou qui en ont manifesté le désir ou l'intention... et même, je crois, aux autres), en tout cas à ceux aussi qui ont été dispensés de ce versement, ces « Nouvelles » se sont efforcées de vous tenir au courant, année après année, des événements, heureux ou tristes, qui ont marqué la vie de l'Association. Elles vous ont averti des réunions scientifiques qui s'organisaient (Congrès, Colloques, Tables-rondes) et ont rendu compte de celles qui s'étaient tenues. Ainsi, à la suite de l'intéressante Table-ronde sur la publication des instruments de travail se rapportant à la Thrace et aux territoires voisins (tenue à Plovdiv en octobre 1980, à l'occasion des IV^{es} Semaines Philippopolitaines de l'histoire et de la culture thrace), un bilan a pu être dressé rapidement et communiqué à « Epigraphica », grâce aux Rapports que nous ont envoyés très vite M. Hatzopoulos, Mlle Vassa Kontorini et M.P. Ducrey pour la Grèce, M.G. Mihailov pour la Bulgarie, M. Rendić-Miočević pour la Yougoslavie. Je sais qu'après la Table-ronde, non moins importante, qui a été organisée en décembre 1981 sur la publication des inscriptions de la Péninsule ibérique, R. Etienne et nos collègues espagnols et portugais ont préparé un bilan du même genre.

Pour développer la rubrique, essentielle, des Informations, les « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. » ont, toujours grâce au dévouement de nos amis bolognais, lancé une vaste enquête sur l'enseignement de l'épigraphie dans les Universités et les Centres de recherche. Les réponses ont été nombreuses. L'enquête sera reprise et élargie.

Il reste que la part de l'information scientifique peut et doit être renforcée; ce sera le deuxième projet à évoquer dans un instant.

2° - Deuxième but de l'Association: « encourager et promouvoir la réunion de Colloques, de Tables-rondes, de Séminaires ». Nous ne nous occupons pas — comme chacun sait — des Congrès internationaux qui relèvent d'un Comité international ad hoc. Ce qui ne veut pas dire que l'Association s'en désintéresse; elle a eu l'occasion de le montrer. Des quatre Colloques et Tables-rondes qui se sont tenus successivement à Plovdiv (Bulgarie), à Bologne - Savignano sul Rubicone - San Marino, puis à Rome et à Bordeaux, le Président a dit un mot. Je ne voudrais ajouter que peu de choses. D'abord pour rappeler que, si de telles manifestations scientifiques sont pour l'Association, qui les patronne — qu'elle les ait suscitées directement ou non — un *honos*, elle accepte bien volontiers qu'elles soient aussi un *onus*: qu'il s'agisse d'utiliser son fichier, de fournir des adresses utiles, ou de tous autres renseignements, le Secrétariat général est à la disposition des organisateurs. A ce sujet, je voudrais faire une deuxième remarque. Elle vise le caractère international de telles réunions scientifiques, à objectifs limités (puisque ce sont des Colloques ou des Tables-rondes, ou des Séminaires, et non des Congrès). Toutes ont eu, par l'origine des participants, ce caractère international. Et cela ex-

plique en grande partie leur succès et leur intérêt. Mais je pense que, dans l'organisation même de ces manifestations, il n'est pas mauvais que plusieurs pays s'associent. Ce qui a été possible à Rome, où ont coopéré — et participé financièrement — du côté italien l'Institut d'Épigraphie et d'Antiquités grecque et romaine, l'Université de Rome et le C.N.R., du côté français le C.N.R.S., le Ministère des Relations extérieures et l'École Française de Rome, doit l'être ailleurs. Bordeaux, uni à Barcelone, l'a montré à son tour. « L'union fait la force », notamment si l'union est celle des hommes ... et des finances.

Elle permet en particulier — et c'est ma troisième remarque — d'assurer plus parfaitement la tenue et le renom de nos réunions, dans les trois phases de leur déroulement logique et chronologique: la préparation, la mise en place et enfin la publication des Actes. Je ne parle que de l'aspect scientifique du sujet. À cet égard, il faut dire que les techniques n'ont cessé de s'affiner de Colloque en Colloque, de Table-ronde en Table-ronde. On est parvenu à une *préparation* quasi parfaite, chaque participant ayant reçu copie des rapports et des communications un mois au moins avant le début des séances, ce qui permet de consacrer une bonne part de celles-ci aux discussions. On est arrivé à une *organisation* stricte et même autoritaire (sans être jamais tyrannique) à la fois quant à l'exactitude de l'horaire des séances et au fonctionnement du secrétariat, aussi prompt à distribuer aux intervenants un feuillet vierge qu'à leur réclamer au plus tôt le texte de leur intervention. Pour aboutir enfin à une *publication* aussi rapide que possible des Actes, c'est-à-dire des documents scientifiques présentés, qui serviront à tous, et des discussions auxquelles a donné lieu leur présentation. Vraiment, je crois que les organisateurs futurs de Colloques devront s'inspirer des méthodes de nos amis S. Panciera et R. Etienne.

3° - La troisième tâche de l'Association est « de contribuer à la préparation de recueils régionaux et de collaborer de toutes les manières possibles avec les personnes et les organisations responsables de recueils existants, de collections et de toute autre entreprise d'un intérêt commun ». Dans ce domaine, l'intervention du Secrétariat général et de l'Association a été moindre. Des échanges de correspondance ont eu lieu. Des bases ont été posées et des principes méthodologiques étudiés, sinon fixés, lors des réunions de Plovdiv (pour l'épigraphie de la Thrace) et de Bordeaux (pour l'épigraphie de la Péninsule ibérique). Je ne puis ici entrer dans le détail: les « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. » et les Actes des Colloques ont renseigné et renseigneront sur ces sujets. Je veux seulement, là encore, souligner le caractère international de ces entreprises. Certes, il y a des cas — et tout le monde les comprend — où les recueils nationaux sont exclusivement nationaux, dans leur respect absolu des frontières actuelles (qui ne correspondent pas nécessairement aux limites anciennes des provinces!) et jusque dans leur langue. C'est incontestablement un obstacle à leur parfaite utilisation. L'Association peut aider à la recherche d'une solution à ce grave problème, qu'il faudra examiner au fond. Je peux signaler dès maintenant qu'après une première approche de l'UNESCO, cette haute instance paraît assez bien disposée en faveur d'une double

publication (quand on ne peut pas l'éviter): à usage interne en quelque sorte, dans la langue du pays; à usage international, dans une des langues admises dans les Congrès internationaux. Si vous m'en donnez mandat et s'il y a des collègues directement intéressés, je poursuivrai la négociation. C'est une des questions qu'il faut examiner.

À remplir cette troisième tâche contribuent aussi, bien sûr, les trois publications régulières que sont le *SEG*, « *Epigraphica* » et « *L'Année Epigraphique* ». Nous en traiterons à part.

4° - L'Association se propose enfin « de développer les rapports entre les épigraphies grecque et latine et les autres disciplines de l'Antiquité classique ». Dans cet ordre d'idées il faut mentionner une double action. L'une à l'intérieur de la F.I.E.C. et dans une triple liaison Epigraphie/Papyrologie, Epigraphie/Philologie, Epigraphie/Numismatique. Notre Président et notre Vice-président ont dignement représenté l'Association aux Assemblées générales de la F.I.E.C. Et la double activité du Prof. Jean Bingen à l'Association Internationale de Papyrologie et chez nous a été particulièrement fructueuse. Pour la philologie et la numismatique, ce sont des projets.

L'autre action a été menée à l'échelon parisien. Après la disparition du regretté H.G. Pflaum, a été négocié longuement et non sans peine l'achat de sa belle et riche bibliothèque. Grâce à de nombreux appuis et à une contribution exceptionnelle du C.N.R.S., de la Mission à la Recherche et de la Direction générale des Bibliothèques (dépendant alors du Ministère des Universités), l'acquisition a pu être faite. À la suite de quoi, le C.N.R.S. a créé, à dater du 1^{er} janvier 1982, un Centre d'Information et de Documentation (en épigraphie moderne, un C.I.D.) intitulé *Année Epigraphique - Fonds Pflaum*, qui a pour mission, en liaison avec la Bibliothèque de la Sorbonne:

- la publication annuelle de « *L'Année Epigraphique* »,
- la mise à jour du fonds documentaire en épigraphie et en histoire ancienne,
- la création, la tenue et la centralisation d'un fichier bibliographique et d'un fichier analytique,
- la mise à la disposition de la documentation auprès de la communauté scientifique.

Ce fonds scientifique contenant déjà, outre une documentation épigraphique (qui constitue l'essentiel), une part philologique et une part numismatique, va servir à tous, chercheurs étrangers autant que français. Je remercie tous ceux qui déjà ont envoyé leurs travaux à ce Centre (livres, revues, tirés à part). Et je vous invite à poursuivre cet effort. L'adresse du C.I.D. est la suivante:

« C.I.D. Année Epigraphique - Fonds Pflaum »
Bibliothèque de la Sorbonne,
47, rue des Ecoles - F. 75230 PARIS Cedex 05.

Tel est le bilan. Quels sont *les projets et les objectifs*? Le premier concerne la situation de l'Association et avant tout le nombre des adhérents. Actuellement le fichier du Secrétariat compte 346 noms de Collègues

qui ont, au moins une fois, réglé leur cotisation ou qui, conformément à un article des Statuts, ont demandé leur adhésion avec dispense de cotisation et qui doivent, de ce fait, recevoir les « Nouvelles de l'A.I.E.G.L. ». Ce chiffre est très encourageant. Il reste cependant insuffisant. Il faut absolument augmenter le nombre des membres de l'Association, non pour des raisons financières, mais pour démontrer, s'il est encore nécessaire, notre vitalité et développer nos moyens d'action. Et il faut accentuer cet effort de recrutement en particulier auprès des jeunes chercheurs. A cette tâche le Secrétariat général est prêt à s'employer. Mais ne peut la mener à bien sans l'aide des membres du Comité. Les membres du Bureau et du Comité ont déjà reçu — ou recevront — la liste des adhérents de leur pays. Ils pourront ainsi mieux orienter leurs efforts de recrutement.

Dans le même ordre d'idées, permettez-moi de renouveler ici un triple appel: que, soit directement, par lettre adressée au Secrétaire général, soit par le canal du représentant national au Comité, qui transmettra au Secrétariat général, soient communiqués:

- a) tout changement de fonction et surtout d'adresse,
- b) si possible — à moins que la demande ne soit jugée indiscreète — des renseignements sur les travaux en cours ou en projets, et les thèmes de recherches envisagés,
- c) de nouvelles réponses à l'enquête lancée par nos amis de Bologne sur les cours et séminaires d'Epigraphie assurés dans le cadre des Universités, des Instituts et des Centres de recherche.

Il est particulièrement important que tous les membres puissent être informés de l'organisation de Séminaires internationaux: je pense par exemple à celui qu'organisent maintenant, chaque année, nos amis de l'Institut National d'Archéologie et Arts de Tunis (où j'ai eu plaisir à rencontrer cet été des auditeurs des pays les plus divers). Nous nous proposons de publier le plus vite possible la liste de nos membres, avec leurs adresses, et si vous le souhaitez, des informations sur les deux autres points que je viens de présenter.

Deuxième objectif: l'amélioration du fonctionnement du Secrétariat général. Vous avez pu remarquer que je parlais plus souvent du Secrétariat que du Secrétariat général. C'est que notre tâche est collective. Il faut étoffer cette petite collectivité, d'autant que ce sont les mêmes personnes qui s'occupent et du C.I.D. nouvellement créé et de « L'Année Epigraphique ». La désignation d'un Secrétaire général adjoint paraît donc hautement souhaitable. D'autre part, nous avons l'espoir que le C.N.R.S., conscient de l'intérêt et de la lourdeur de la tâche, nous donnera rapidement les moyens (en personnel) de faire face à ces exigences.

Troisième objectif: développer, non seulement l'information, mais la coordination scientifique. Là encore, une collaboration accrue des membres du Comité est hautement souhaitable. De même que sont souhaitables une réunion annuelle du Bureau et au moins une réunion du Comité dans la période quinquennale qui s'écoule entre deux Assemblées générales. Les réunions peuvent se tenir à l'occasion de Colloques ou de Tables-rondes. Le Président a évoqué les réunions prévues à Pérouse sur le culte impérial, à Tunis-Carthage sur l'epigraphie et la vie municipale. Un autre Colloque

s'annonce en Espagne sur « Epigraphie et société »; il intéresserait les périodes grecque, punique et romaine. Si d'autres projets sont envisagés ailleurs, l'Association sera heureuse et honorée de leur accorder son patronage. Comme elle sera heureuse et honorée de patronner toute entreprise de publication de haut niveau. A ce propos, je puis annoncer la mise en chantier des *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*. Le premier fascicule (*Inscriptions de Fréjus-Forum Iulii et de son territoire*) est prêt. Une Table-ronde se tiendra à Montpellier en octobre pour mettre au point l'extension du travail à la province de Narbonnaise.

Quatrième objectif: développer les rapports avec les autres sciences auxiliaires de l'Histoire, notamment la philologie et la numismatique. Comment? On le voit assez bien. Mais il faut aller au-delà d'une simple participation aux Congrès ou Assemblées qui réunissent philologues d'une part, numismates d'autre part. La grande question qui se pose est plutôt: qui? Qui veut bien s'en charger? J'en appelle aux suggestions et aux bonnes volontés.

J'ai évoqué déjà l'indispensable nécessité d'une collaboration scientifique accrue à l'échelon international. Permettez-moi de n'y plus revenir. A sa place, le Secrétariat général fera tout ce qu'il pourra, avec l'aide de tous, bien sûr.

Pardonnez-moi d'avoir été si long. Je souhaite seulement avoir évité des paroles inutiles... s'il est vrai que, comme le disait une fois un incorrigible bavard, « l'abondance de paroles inutiles est un symptôme certain d'infériorité mentale ».

IV. Rapport du Trésorier (P. DUCREY).

A la date du 31.07.1982, hormis les membres de l'Association qui ont été, sur leur demande, dispensés du versement de la cotisation, 115 membres ont versé au moins une fois leur cotisation. Certains l'ont fait très régulièrement chaque année. Un décompte détaillé de ces versements est présenté. La récapitulation des entrées et des dépenses est la suivante:

ENTREES			
Total des Cotisations	3.419,59		
Total des achats <i>AnEp</i>	2.410		
Total des Intérêts	90,45	5.920,04	
DEPENSES			
Total des versements <i>AnEp</i> et Frais divers	2.096,70		
Total Impôts et Frais bancaires	90,31	2.187,01	
SOLDE AU 31 JUILLET 1982			3.733,03
Toutes ces sommes en francs suisses.			

V. Discussion et Vote sur les trois Rapports.

Les trois Rapports sont approuvés à l'unanimité.

VI. Fixation de la Cotisation.

Sur proposition du Trésorier, la cotisation est maintenue à son taux actuel de 10 dollars (cotisation simple). Pour la cotisation couplée avec la livraison de « L'Année Epigraphique » (réduction de 20%):

— le fascicule 1979, paru en 1982: 31 dollars (pour la France et l'étranger),

— le fascicule 1980, à paraître en janvier 1983: 30 dollars (pour la France) et 36 dollars (pour l'étranger).

La cotisation doit être versée: a) par virement bancaire au Crédit Suisse Lausanne, compte de l'Association Internationale d'Epigraphie Grecque et Latine, n. 42706-40; b) ou par virement au compte de chèques postaux du Crédit Suisse à Lausanne, n. 10-36, mention Association Internationale d'Epigraphie Grecque et Latine, compte n. 42706-40, avec rappel du nom de l'expéditeur; c) ou par chèque bancaire au nom de l'Association Internationale d'Epigraphie Grecque et Latine, adressé au trésorier, avec rappel du nom de l'expéditeur.

Nous rappelons qu'aux termes de nos Statuts, un membre empêché de payer sa cotisation peut en être dispensé sur simple demande.

Sur proposition du Trésorier, l'Assemblée générale décide qu'une subvention de 1.000 Frs suisses sera versée au SEG et à « L'Année Epigraphique ». Sur une question de L. Gasperini, G.C. Susini explique que, pour le moment, « Epigraphica » n'a pas besoin d'une telle subvention, mais réserve cette proposition pour l'avenir, le cas échéant.

VII. Rapport du délégué de l'A.I.E.G.L. à l'Assemblée générale de la F.I.E.C., Helsinki 27 août 1982.

M.J. Bingen, délégué de l'A.I.E.G.L. à la F.I.E.C., signale que l'Assemblée générale a émis le vœu que les Associations soient tenues au courant à la fois de l'activité de la F.I.E.C. et des travaux de l'Assemblée. M. Bingen rappelle que l'A.I.E.G.L., prenant la succession de l'Association Internationale d'Epigraphie Latine, est une des douze associations internationales qui, avec quarante-cinq associations dites « nationales », forment la Fédération. Celle-ci est elle-même une des quinze Fédérations qui constituent, autour d'un Bureau permanent, dont Jean d'Ormesson est le secrétaire général, le Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines. Celui-ci est un des organismes non-gouvernementaux consultatifs de l'UNESCO.

Précisément un des rôles du C.I.P.S.H. est de trier et de transmettre à l'UNESCO les propositions de subsides que nos Associations soumettent à la F.I.E.C. et que celle-ci doit élaguer avant de les confier au C.I.P.S.H. en fonction des critères très stricts prévus par l'UNESCO. L'Assemblée générale de la F.I.E.C. a approuvé les propositions de son Bureau, principalement en faveur de « L'Année Philologique », du *Thesaurus linguae latinae*, des *Archives photographiques des papyrus grecs et latins*, du VIII^e Congrès international de la F.I.E.C. (Dublin 1984).

L'Assemblée d'Helsinki a aussi entendu des rapports sur « L'Année Philologique » (Mlle Ernst) et sur le TLL (M. Bingen), deux entreprises

où la F.I.E.C. est représentée statutairement.

D'autre part, M. Huxley, au nom du Comité organisateur, a fait rapport sur la préparation du « grand Congrès F.I.E.C. » de 1984. M. Bingen rappelle à ce propos que le rôle de la F.I.E.C. est d'assurer la continuité des Congrès et qu'elle est représentée dans le Comité organisateur. D'autre part, il demande que tous ceux qui désirent participer au Congrès et qui ne l'auraient pas encore fait, s'adressent d'urgence au Prof. G. Watson, Royal Irish Academy, 19 Dawson Street, Dublin 2, Irlande.

L'Assemblée d'Helsinki a traité de divers points techniques et a élu le Prof. W.H. Willis (Duke University, U.S.A.) comme Président, tandis que les Vice-présidences seront assurées par les Prof. I. Kajanto et E. Gamba, et que les Prof. G.L. Huxley, F. Paschoud et J. Bingen restent respectivement Membre du Bureau, Secrétaire général et Trésorier.

[Addendum: depuis ce rapport, le C.I.P.S.H., réuni à Caracas le 27 novembre 1982, a approuvé l'ensemble des propositions de subsides transmises par la F.I.E.C. et les recommandera à la prochaine Assemblée de l'UNESCO].

VIII. Nouvelles de « L'Année Epigraphique », d'« Epigraphica » et du SEG.

1) Pour « L'Année Epigraphique », M. Le Glay rappelle que, depuis le dernier Congrès, ont paru les fascicules suivants: 1976 (315 pages, 794 numéros); 1977 (325 pages, 871 numéros); 1978 (327 pages, 897 numéros); 1979 (279 pages, 692 numéros); 1980 est en épreuves (998 numéros; il paraît au début de 1983). Un effort important a été accompli pour rendre les dépouillements aussi exhaustifs que possible et combler les lacunes du passé. On souhaite une collaboration accrue par l'envoi de publications et de tirés à part, par l'envoi de lettres critiques, par l'envoi de suggestions. Certes, le prix du numéro est élevé; on rappelle que les membres de l'Association bénéficient d'une réduction de 20%.

Les *Tables vicennales* 1961-1980 sont en bonne voie d'achèvement; elles pourront paraître en 1984.

Enfin, on pense à la célébration du Centenaire de « L'Année Epigraphique » à Paris en 1988.

2) Pour « Epigraphica », G.C. Susini prend la parole: « Nel corso di questa estate è stato pubblicato il volume XLIII (1981) di "Epigraphica", con qualche ritardo sulla tradizionale puntualità: ma è accresciuto il numero delle pagine e si è provveduto ad un riassetto tecnico, che consentirà anche la sollecita pubblicazione del volume XLIV (1982). I problemi della gestione economica sono quelli comuni a tutte le pubblicazioni periodiche con composizioni particolari.

La Direzione di "Epigraphica" desidera sottolineare che uno degli scopi della rivista è quello di raccogliere contributi e discussioni sulla definizione della disciplina, sui suoi aspetti pluri-epocali, sui problemi dell'organizzazione delle ricerche e sulla didattica nelle università e nei servizi archeologici: a tali fini, in particolare, è volta la densa sezione di "Schede e Notizie".

In questa sede, alla vigilia della conclusione dell'VIII Congresso Internazionale di Epigrafia, desidero ricordare come la rivista sia nata proprio a seguito di un voto unanime formulato dagli studiosi convenuti ad Amsterdam nel 1938 per i lavori del I Congresso Internazionale di Epigrafia: "Epigraphica" accompagna quindi da sempre lo spirito collegiale e la crescita comune degli studiosi di epigrafia nel mondo ».

3) Pour le *SEG*, H.W. Pleket, au nom aussi de R.S. Stroud, prend la parole: « During the Epigraphical Congress in Constantza we announced our plan to revive *SEG*. Five years later, in Athens, we were able to announce that the resuscitation actually took place and has resulted in the publication of three volumes: *SEG*, XXVI, XXVII, and XXVIII. Volume XXIX is due to appear in December of 1982. Our policy has been, and will remain, to cover the harvest of one year in each volume. Volume XXIX covered 1979, volume XXX will cover 1980, etc.

We include not only new texts but also relevant studies of previously published inscriptions, and in a *Varia* section at the end of each volume we try to draw attention to publications which focus on important epigraphical topics. We shall continue to present our expanded indexes which we hope will be useful not only to professional epigraphists but also to all those who want to utilize inscriptions for their research. Our policy of printing the texts of amphora stamps in toto will be discontinued starting with volume XXX; we shall now restrict ourselves to a bibliographical reference and a mention of the places from which the stamps come. From volume XXVIII onwards the publisher of *SEG* is J.C. Gieben, Herman de Manlaan 8, 1422 GL Uithoorn, Holland, who took over from M. Nijhoff, Publishers, the Hague. Gieben has also acquired the stock of back numbers of *SEG*. We are confident that Gieben, a firm which specializes in Classics and Ancient History, will give due attention to the distribution and marketing of *SEG*, which so far have not always been satisfactorily handled, especially in the USA ».

IX. *Projet de modification des Statuts.*

Après discussion, l'Assemblée vote à l'unanimité le texte suivant des statuts, qui reproduit le texte ancien, modifié sur quelque points.

Statuts de l'A.I.E.G.L.

- Art. 1. *L'Association Internationale d'Epigraphie Grecque et Latine, dont la fondation a été décidée à Munich en septembre 1972, lors du VI^e Congrès International d'Epigraphie Grecque et Latine, et confirmée à Constantza en septembre 1977, lors du VII^e Congrès, est une association régie par les articles 60 à 79 du Code civil suisse et par les présents statuts.*
- Art. 2. *Buts. L'Association Internationale d'Epigraphie Grecque et Latine (ci-après A.I.E.G.L) a pour but de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine. En particulier, elle se propose:*
1. *de renforcer les rapports des chercheurs entre eux et de l'A.I.E.G.L. avec d'autres associations concernées;*
 2. *d'encourager et de promouvoir la réunion de colloques, de tables-rondes, de séminaires;*
 3. *de contribuer à la préparation de recueils nationaux et régionaux et de collaborer de toutes les manières possibles avec les personnes et les organisations responsables de recueils existants, de collections et de toute autre entreprise d'un intérêt commun;*
 4. *de développer les rapports entre les épigraphies grecques et latines et les autres disciplines de l'antiquité classique.*
- Art. 3. *Organisation. L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'A.I.E.G.L. Elle est convoquée par le Bureau en principe tous les 5 ans, en tout cas à l'occasion de chaque Congrès International d'Epigraphie Grecque et Latine. L'Assemblée générale élit le Président, les Membres du Bureau et ceux du Comité.*
- Art. 4. *Le Bureau est l'organe exécutif de l'A.I.E.G.L. Il se compose du Président, du Vice-président, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et du Trésorier.*
- Art. 5. *Le Comité comprend les membres du Bureau et quatorze autres membres de l'A.I.E.G.L. Il forme un organe consultatif. A chaque Assemblée générale, il est procédé à l'élection des membres du Bureau et de ceux du Comité, sur proposition du Bureau sortant. A l'exception du Secrétaire général et du Trésorier, qui sont rééligibles, les autres membres du Bureau et du Comité ne sont rééligibles qu'une fois.*

- Art. 6. *Membres. Toute personne ou organisation agréée par le Bureau peut être membre de l'A.I.E.G.L. Les membres ordinaires s'acquittent d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé par l'Assemblée générale. Le Bureau est autorisé à libérer un membre de son obligation de verser une cotisation sur simple demande de celui-ci. L'Assemblée générale peut élire des membres honoraires.*
- Art. 7. *Toute décision de l'Assemblée générale doit être prise à la majorité de la moitié plus un des membres présents ou représentés. Toute proposition de modification des statuts doit être préalablement notifiée au Comité et être approuvée à l'Assemblée générale par une majorité de deux tiers des membres présents. La dissolution de l'A.I.E.G.L. doit être votée à la majorité des deux tiers de tous les membres. L'avoir de l'Association sera alors réparti entre tous les membres cotisants. Le vote par procuration écrite est admis, sous réserve d'un maximum de deux procurations par membre présent.*
- Art. 8. *Le Siège de l'Association se trouve à l'endroit de résidence du Secrétaire général de l'A.I.E.G.L.*
- Art. 9. *Finances. Le Trésorier présente annuellement les comptes aux membres du Bureau. L'Assemblée générale désigne deux Vérificateurs aux comptes, qui lui font rapport. Elle peut donner décharge au Bureau et au Trésorier de leur gestion.*

X. *Elections du Bureau, du Comité de l'A.I.E.G.L. et des Vérificateurs aux comptes.*

Conformément à l'art. 3 des Statuts, l'Assemblée procède à l'élection:

- du Bureau de l'Association. Nombre de votants: 77. Sont élus par 66 voix (il y a 4 abstentions et 7 bulletins divers):
Président: *Georgi Mibailov* (Sofia)
Vice-président: *Gian Carlo Susini* (Bologne)
Secrétaire général: *Marcel Le Glay* (Paris)
Secrétaire général adjoint: *Olivier Masson* (Paris)
Trésorier: *Pierre Ducrey* (Lausanne).
- du Comité: *A. Beschtaouch* (Tunis), *J. Bingen* (Bruxelles), *J. Ebert* (Berlin-Est), *A.S. Hall* (Baltimore), *J. Kolendo* (Varsovie), *A. Mócsy* (Budapest), *S. Panciera* (Rome), *D. Peppas-Delmousou* (Athènes), *I. Piso* (Cluj-Napoca), *H.W. Pleket* (Oegstgeest), *D. Rendić-Miočević* (Zagreb), *H. Solin* (Helsinki), *R. Stroud* (Berkeley).
- Vérificateurs aux comptes: *Mireille Corbier* (Paris), *Angela Donati* (Bologne).

XI. *Propositions individuelles et questions diverses.*

Sur proposition du Bureau, *Jean Bingen* est désigné comme délégué permanent de l'Association auprès de la F.I.E.C.

Dès que possible, sera publiée la liste des membres de l'Association, avec les adresses et tous renseignements souhaités. Tous changements d'adresse ou de fonction doivent donc être signalé *au plus tôt* au Secrétariat général.

Le Secrétaire général
M. LE GLAY

Le Secrétaire général adjoint
O. MASSON